

Nos parcours de

FORMATION

par Alternance

● Après un
BAC + 2



LICENCE
PROFESSIONNELLE
AGRICULTURE BIOLOGIQUE
CONSEIL ET
DÉVELOPPEMENT
Apprentissage,
Formation continue

BTS
CONDUITE DE
PRODUCTIONS HORTICOLES
1 AN
par voie scolaire, apprentissage,
Formation continue

● Après un BAC



BTS
CONDUITE DE
PRODUCTIONS HORTICOLES
2 ANS
par voie scolaire, apprentissage,
Formation continue

● Après une 1^{ère}



TERMINALE **BAC**
PRO
CONDUITE DE
PRODUCTIONS HORTICOLES
par voie scolaire, apprentissage,
Formation continue

TERMINALE **BAC**
PRO
METIERS DU COMMERCE
ET DE LA VENTE
en apprentissage,
Formation continue

● Après une 2^{nde}

● Après un BEP

● Après un CAP



CAPA 2
METIERS DE L'AGRICULTURE
option productions fruitières,
pépinières
par voie scolaire, apprentissage,
Formation continue

PREMIÈRE **BAC**
PRO
CONDUITE DE
PRODUCTIONS HORTICOLES
par voie scolaire, apprentissage,
Formation continue

PREMIÈRE **BAC**
PRO
METIERS DU COMMERCE
ET DE LA VENTE
en apprentissage, Formation continue

CAP 2
● **EQUIPIER POLYVALENT**
DE COMMERCE
● **PRIMEUR**
en apprentissage,
Formation continue

● Après une 3^{ème}



CAPA 1
METIERS DE L'AGRICULTURE
option productions fruitières,
pépinières
par voie scolaire, apprentissage,
Formation continue

SECONDE
PRODUCTIONS
par voie scolaire, apprentissage
Formation continue

SECONDE
METIERS DU COMMERCE
ET DE LA VENTE
en apprentissage,
Formation continue

CAP 1
● **EQUIPIER POLYVALENT**
DE COMMERCE
● **PRIMEUR**
en apprentissage,
Formation continue

● Après une 4^{ème}

3ème par alternance

● Après une 5^{ème}

4ème par alternance



4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole

2 ANS D'ALTERNANCE POUR S'ORIENTER

Statut scolaire

Objectifs :

Définir son orientation professionnelle en réalisant des stages dans des secteurs d'activités divers pour construire son projet professionnel, avec une alternance régulière qui motive et dynamise (une semaine en MFR, une semaine en stage)

Reprendre confiance en soi et reprendre le goût d'apprendre grâce à l'alternance

Acquérir un niveau de formation nécessaire pour valider le Certificat de Formation Générale et/ou le Diplôme National du Brevet des collèges (série professionnelle) et poursuivre ses études en CAP ou BAC PRO

► Pour s'inscrire :

Entretien de motivation, étude des bulletins

► Conditions d'admission :

Pour une entrée en 4^{ème} : après une classe de 5^{ème} ou de 4^{ème} SEGPA (demande de dérogation)

Pour une entrée en 3^{ème} : après une classe de 4^{ème} ou de 3^{ème} SEGPA (demande de dérogation)

► Modalités d'accès :

Voir site internet

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter)

► Le contenu de la formation :

Répartition horaire : voir au verso / Alternance d'enseignement général et professionnel

► Méthodes et outils pédagogiques :

Chaque session est articulée autour d'un thème d'alternance qui se décline en 4 parcours :

Parcours avenir -orientation, Parcours citoyen, Parcours culture, Parcours santé

L'étude d'un thème (Sécurité routière, Budget et consommation, écocitoyenneté...) permet à chaque jeune de rechercher par lui-même l'information, de s'interroger, et de partager ses connaissances.

Ces échanges sont agrémentés de visites, d'interventions, de recherches et de travaux pratiques. Autour de cette étude, s'organise la formation générale, les élèves préparent le socle commun de compétences, de connaissances et de culture des cycles 3 et 4

Pédagogie de l'alternance basée sur le vécu : alternance de période à la MFR et en stage

Interventions /Visites terrain/ Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise par un formateur référent le « tuteur

► Modalités d'évaluation :

Des évaluations régulières /entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences. Enquêtes de satisfaction 2 fois par an

► Le diplôme préparé après la 3^{ème} : Le CFG ET /OU LE DNB

Validation de l'ASSR2 (en cours de formation, obligatoire pour le permis B)

► Durée de la formation :

4^{ème} : 595h soit 17s à la MFR et 20 s stage

3^{ème} : 595h soit 17s à la MFR et 20 s stage

► Les débouchés :

Poursuite de formation

Après une 4^{ème} : 3^{ème}

Après une 3^{ème} : CAP OU BAC PRO

► Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter). Consulter nos tarifs site internet.

Année 2020-2021

Contenu de la formation :

Disciplines	Nombre total d'heures	
	4ème	3ème
<u>Enseignements généraux</u>		
Français	86	86
Histoire-Géographie et Education Morale et Civique /	60	60
LV1 : Anglais	24	24
Education Physique et Sportive	25	25
Mathématiques	64	64
Physiques chimie	24	24
Biologie humaine	24	24
Biologie/écologie	20	20
Education Socio-Culturelle	24	24
TIM	24	24
<u>Enseignements professionnels</u>		
Gestion de l'alternance et accompagnement personnalisé	50	50
Parcours : Plan d'étude et Enseignement Pratique Interdisciplinaire, travaux pratiques	170	170
Total	595	595

CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE, DE PROFESSIONNALISATION

Code diplôme : 50031224 RNCP : 34947

Descriptif :

Le titulaire du diplôme «CAP Equipier polyvalent du commerce » exerce son activité au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des services. Pour ce faire, il respecte les règles d'hygiène et de sécurité.

Activités visées :

Assurer la réception et le suivi des commandes et des colis
Contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale
Accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.

Pour s'inscrire : Entretien de motivation, signature d'un contrat d'apprentissage dans les 3 mois qui suivent le début de la formation, ou de professionnalisation.

Conditions d'admission :

En apprentissage :

Atteindre la fin du cycle 4 (sortie du niveau 3ème) ou avoir entre 16 et 29 ans.

En contrat de professionnalisation :

Avoir entre 16 et 29 ans.

Statut :

Salarié-e d'une entreprise

Rémunération : cf verso

Durée de la formation : 2 ans

420 h par année à raison de **12 semaines** au CFA en alternance avec l'entreprise.

Durant ces 2 années, la personne en formation est salariée de l'entreprise.
La formation fait l'objet d'un contrat entre la personne en formation et son employeur.

Possibilité d'adapter la durée après un positionnement (1 an soit 420h).

Modalités d'accès : cf site internet

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours

Le contenu de la formation :

Répartition horaire : cf verso

Alternance d'enseignement général et professionnel

Création d'un chef d'oeuvre

Méthodes et outils pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance basée sur le vécu

Interventions de professionnels du secteur

Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise

Modalités d'évaluation :

Des évaluations régulières /entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences

Contrôle continu tout au long du parcours de formation

Modalités d'examen : 100% CCF

Enquêtes de satisfaction 2 fois par an

Le diplôme préparé : Le CAP

Diplôme de niveau 3 Diplôme d'état de l'enseignement professionnel délivré par le Ministère de l'Education Nationale

Les objectifs de la formation :

Acquérir les compétences nécessaires pour assurer les fonctions d'équipier polyvalent du commerce
Valider le diplôme

Les débouchés :

Poursuite de formation

Bac pro

Vie active :

Travailler en tant que salarié-e qualifié-e dans des entreprises du commerce.

Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter).

Financement par OPCO (nous contacter).

Tableaux de rémunération en fonction du contrat :

Rémunération en Contrat apprentissage	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1ere année	27%	43%	53%	100%
2eme année	39%	51%	61%	
3eme année	55%	67%	78%	

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau inférieur au BAC PRO	55%	70%	100% ou 85% rémunération conventionnelle
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	

Contenu de la formation

Répartition horaire :

Disciplines	Nombre d'heures total	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
<u>Enseignements généraux</u>		
Français Histoire-géographie-Enseignement moral civique	60	60
Mathématiques –Physique-chimie	60	60
Prévention Santé environnement	28	28 dont SST
LV1 : Anglais	24	24
EPS	36	36
Arts appliqués	24	24
<u>Enseignements professionnels</u>		
Gestion de l'alternance et accompagnement personnalisé	48	48
Modules professionnels : Connaissance de l'environnement professionnel Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat Réception et suivi des commandes Mise en valeur et approvisionnement Utilisation des NTIC	120	120
Réalisation d'un chef d'oeuvre	20	20
Total	420	420

2020-2021

CAP PRIMEUR

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE , DE PROFESSIONALISATION

Code diplôme :50031222 RNCP : 28809

Descriptif :

Le-la titulaire du diplôme «CAP Primeur» est employé-e au sein d'une entreprise de vente de fruits et légumes sous l'autorité d'un responsable.

Activités visées :

En autonomie, il-elle réalise des opérations liées à l'approvisionnement, stockage et préparation des fruits et légumes, mise en valeur et vente des fruits et légumes.

L'ensemble des activités doit être effectuée dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. Il-elle assure l'accueil, le conseil, la vente, l'encaissement et participe à la fidélisation du client.

Pour s'inscrire : Entretien de motivation, signature d'un contrat d'apprentissage dans les 3 mois qui suivent le début de la formation, ou de professionnalisation.

Conditions d'admission :

En apprentissage :

Atteindre la fin du cycle 4 (sortie du niveau 3ème) ou avoir entre 16 et 29 ans.

En contrat de professionnalisation :

Avoir entre 16 et 29 ans.

Statut :

Salarié-e d'une entreprise

Rémunération : cf verso

Durée de la formation : 2 ans

420 h par année à raison de **12 semaines** au CFA en alternance avec l'entreprise.

Durant ces 2 années, la personne en formation est salariée de l'entreprise.

La formation fait l'objet d'un contrat entre la personne en formation et son employeur.

Possibilité d'adapter la durée après un positionnement (1 an soit 420h).

Modalités d'accès : cf site internet

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours

Le contenu de la formation :

Répartition horaire : cf verso

Alternance d'enseignement général et professionnel

Création d'un chef d'œuvre

Méthodes et outils pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance basée sur le vécu

Interventions de professionnels du secteur

Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise

Modalités d'évaluation :

Des évaluations régulières /entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences

Contrôle continu tout au long du parcours de formation

Modalités d'examen : 100% CCF

Enquêtes de satisfaction 2 fois par an

Le diplôme préparé : Le CAP

Diplôme de niveau 3 Diplôme d'état de l'enseignement professionnel délivré par le Ministère de l'Education Nationale

Les objectifs de la formation :

Acquérir les compétences nécessaires pour assurer les fonctions de primeur.

Valider le diplôme.

Les débouchés :

Poursuite de formation

Bac pro

Vie active :

Travailler en tant que salarié-e qualifié-e dans des entreprises du commerce.

Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter).

Financement par OPCO (nous contacter).

Tableaux de rémunération en fonction du contrat :

Rémunération en Contrat apprentissage	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1ere année	27%	43%	53%	100%
2eme année	39%	51%	61%	
3eme année	55%	67%	78%	

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau inférieur au BAC PRO	55%	70%	100% ou 85% rémunération conventionnelle
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	

Contenu de la formation

Répartition horaire :

Disciplines	Nombre d'heures total	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
<u>Enseignements généraux</u>		
Français Histoire-géographie-Enseignement moral civique	60	60
Mathématiques –Physique-chimie	60	60
LV1 : Anglais	24	24
EPS	36	36
<u>Enseignements professionnels</u>		
Gestion de l'alternance et accompagnement personnalisé	32	32
Modules professionnels : Pole 1 : approvisionnement, stockage et préparation des fruits et légumes dont PSE Pole 2 : Mise en valeur et vente des fruits et légumes Utilisation des NTIC	188	188
Réalisation d'un chef d'oeuvre	20	20
<i>Total</i>	420	420

2020-2021

CAPA Métiers de l'Agriculture

(horticulture, floriculture, pépinière, arboriculture fruitière, maraîchage)

PAR VOIE SCOLAIRE, EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU EN FORMATION CONTINUE

Code diplôme : 50321130 RNCP : 25306

► Descriptif :

Le ou la titulaire du diplôme est un ouvrier qualifié amené(e) à réaliser un travail seul ou en équipe et, selon la taille de l'exploitation, la saison et la nature du travail qui lui est confié, il s'organise de manière quotidienne ou hebdomadaire, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Après quelques années d'expérience, l'employé peut coordonner l'activité d'une petite équipe de travail.

► Exemples d'activités visées :

- ♦ réaliser des travaux techniques et professionnels dans le secteur de l'agriculture
- ♦ mettre en place et entretenir des cultures
- ♦ produire des plants, des fruits ou des légumes
- ♦ maîtriser les différents gestes professionnels agricoles
- ♦ conduire des travaux de récolte et post-récolte
- ♦ conduire et entretenir le matériel et l'agroéquipement

► Durée de la formation : 2 ans - 840h

En alternance (stages ou entreprise si contrat)

Chaque année : 420h de formation à la MFR soit 12 semaines et de 26 à 35 semaines en entreprise en fonction du statut.

Possibilité d'adapter la durée de formation après un positionnement.

► Pour s'inscrire :

Entretien de motivation

► Conditions d'admission :

Avoir suivi une classe de 3^{ème} ou 3^{ème} aménagée ou avoir 16 ans.

En apprentissage : Après une 3^{ème} ou avoir entre 16 et 29 ans.

En Contrat de professionnalisation : avoir entre 16 et 29 ans.

Dans les 2 cas, signature d'un contrat de travail dans les 3 mois qui suivent le début de la formation.

Voir les modalités de rémunération au verso.

En formation continue :

Selon les modalités de prise en charge (nous consulter).

► Modalités d'accès :

Voir site internet.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter).

► Le contenu de la formation :

Répartition horaire : voir au verso / Alternance d'enseignement général et professionnel.

► Méthodes et outils pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance basée sur le vécu / Interventions de professionnels du secteur / Visites terrain / Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise.

► Modalités d'évaluation :

Des évaluations régulières / entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences / Contrôle continu tout au long du parcours de formation. Enquêtes de satisfaction 2 fois par an.

► Modalités d'examen : 80 % CCF 20 % Epreuves Terminales

► Les objectifs de la formation :

Acquérir des savoir-faire professionnels et une qualification professionnelle.
Découvrir et s'insérer dans le secteur de l'agriculture.

► Les débouchés :

Poursuite de formation
BAC PRO en 2 ans
Vie active
Salarié d'exploitation dans des entreprises agricoles.

► Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter).
Voie scolaire : voir nos tarifs site internet. Apprentissage et FC (nous consulter).

Tableaux de rémunération en fonction du contrat :

Rémunération en Contrat apprentissage	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27% SMIC**	43% SMIC**	53% SMIC**	100% SMIC**
2ème année	39% SMIC**	51% SMIC**	61% SMIC**	
3ème année	55% SMIC**	67% SMIC**	78% SMIC**	

* Le taux de rémunération ne peut en aucun cas être inférieur, le cas échéant, au taux perçu par l'apprenti lors d'un précédent diplôme.

** Ou du minimum conventionnel de l'emploi occupé.

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau inférieur au BAC PRO	55%	70%	100% ou 85% rémunération conventionnelle
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	

Contenu de la formation :

Répartition horaire :

Disciplines	Nombre total d'heures*	
	1 ^{ère} année	2 ^e année
<u>Enseignements généraux</u>		
Français / Histoire-Géographie / Education Socio-Culturelle	70	70
LV1 : Anglais	15	15
Education Physique et Sportive	25	25
Mathématiques / Informatique	40	40
<u>Enseignements professionnels</u>		
Gestion de l'alternance et accompagnement personnalisé	20	20
Modules professionnels :		
Sciences	20	20
Entreprise et vie professionnelle	20	20
Techniques et pratiques professionnelles	35	35
Productions Horticoles	55	55
Arboriculture fruitière	80	80
Agroéquipement	40	40
Total	420	420

* Le nombre d'heures de formation peut varier légèrement en fonction du calendrier (jours fériés...).

Année 2020-2021

BAC PROFESSIONNEL CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

(Arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

PAR VOIE SCOLAIRE, EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU EN FORMATION CONTINUE

Code diplôme : 40321114 RNCP : 31694

► Descriptif :

Le ou la titulaire du diplôme est amené(e) à réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles dans des champs de production variés : fruits, petits fruits, légumes, végétaux d'ornement, jeunes plants, semences, plantes à parfum, aromatiques et médicinales selon les objectifs de production (quantité, qualité, variétés...) et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

► Exemples d'activités visées :

- ♦ organiser un chantier horticole
- ♦ suivre et réguler un chantier horticole
- ♦ constituer et réguler des groupes de travail
- ♦ accueillir et former de nouveaux arrivants
- ♦ mettre en place des cultures
- ♦ paramétrer et régler des automates et autres équipements
- ♦ surveiller et contrôler les conditions de développement des productions
- ♦ gérer les bio-agresseurs
- ♦ évaluer le processus de production à partir des données recueillies

► Durée de la formation : 3 ans - 1900h En alternance (stages ou entreprise si contrat)

1^{ère} année : 570h soit 17 s MFR et 20 s stage

2^{ème} année : 630h soit 18 s MFR et 20 s de stage

3^{ème} année : 700h soit 20 s MFR et 18 s de stage

Possibilité d'adapter la durée de formation après un positionnement.

► Pour s'inscrire :

Entretien de motivation

► Conditions d'admission :

Après une 3^{ème} : entrée en 1^{ère} année.

Après un CAPA ou une 2nd : entrée en 2^{ème} année.

Après une 1^{ère} générale ou technologique : entrée en 3^{ème} année (sur dérogation).

En apprentissage : Après une 3^{ème} ou avoir entre 16 et 29 ans.

En Contrat de professionnalisation : avoir entre 16 et 29 ans.

Dans les 2 cas, signature d'un contrat de travail dans les 3 mois qui suivent le début de la formation.

Voir les modalités de rémunération au verso.

En formation continue :

Selon les modalités de prise en charge (nous consulter).

► Modalités d'accès :

Voir site internet.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter).

► Le contenu de la formation :

Répartition horaire : voir au verso / Alternance d'enseignement général et professionnel

► Méthodes et outils pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance basée sur le vécu / Interventions de professionnels du secteur / Visites terrain / Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise

► Modalités d'évaluation :

Des évaluations régulières / entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences / Contrôle continu tout au long du parcours de formation

► Modalités d'examen : 50 % CCF 50 % Epreuves Terminales

Enquêtes de satisfaction 2 fois par an

► Le diplôme préparé : Le BAC PRO

Diplôme de niveau 4 « Conduite de Productions Horticoles » délivré par le Ministère de l'Agriculture

► Les objectifs de la formation :

Acquérir une qualification pour une insertion professionnelle
Donner des outils d'analyse
Acquérir une autonomie dans le travail

► Les débouchés :

Poursuite de formation

BTS

Vie active

Salarié qualifié, chef de culture, chef d'équipe.

► Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter).

Voie scolaire : voir nos tarifs site internet. Apprentissage et FC (nous consulter).

Tableaux de rémunération en fonction du contrat :

Rémunération en Contrat apprentissage	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1ere année	27%	43%	53%	100%
2eme année	39%	51%	61%	
3eme année	55%	67%	78%	

* Le taux de rémunération ne peut en aucun cas être inférieur, le cas échéant, au taux perçu par l'apprenti lors d'un précédent diplôme.

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau inférieur au BAC PRO	55%	70%	100% ou 85% rémunération conventionnelle
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	

Contenu de la formation :

Répartition horaire :

Disciplines	Nombre total d'heures*		
	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
<u>Enseignements généraux</u>			
Français / Histoire-Géographie et Education Morale et Civique / Education Socio-Culturelle	90	120	110
LV1 : Anglais	40	35	35
Education Physique et Sportive	40	40	40
Mathématiques / Biologie / Physique-Chimie / Informatique	90	110	110
<u>Enseignements professionnels</u>			
Gestion de l'alternance et accompagnement personnalisé	30	30	35
Modules professionnels :			
Sciences Economiques Sociales et de Gestion	30	35	40
Agronomie	20	15	15
Agroécologie	20	25	30
Sciences et Techniques des Equipements	30	30	30
Sciences et Techniques Horticoles	130	160	175
MAP Viticulture-Oenologie			35
<u>Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIE)</u> dont SST et Certiphyto	50	30	45
Total	570	630	700

* Le nombre d'heures de formation peut varier légèrement en fonction du calendrier (jours fériés...).

Année 2020-2021

BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE , DE PROFESSIONALISATION

Code diplôme : 40031213 RNCP : 32208

Descriptif :

Le-la titulaire du baccalauréat professionnel Commerce est un-e employé-e commercial-e qui intervient dans tout type d'unité commerciale : sédentaire ou non, alimentaire ou non-alimentaire, spécialisé ou généraliste, en libre service ou en vente assistée afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande.

Activités visées :

- Animation commerciale : mise en place de l'offre produit, mise en scène de l'offre (promotion, animation) ;
- Gestion des produits et gestion commerciale : approvisionnement/réassort, implantation des produits dans l'espace de vente, gestion du linéaire, gestion de l'espace de vente, gestion et prévention des risques ;
- Vente : de la préparation à la réalisation de la vente
- Suivi de la vente et participation à la fidélisation

Pour s'inscrire : Entretien de motivation, signature d'un contrat d'apprentissage dans les 3 mois qui suivent le début de la formation, ou de professionnalisation.

Conditions d'admission :

En apprentissage :

Atteindre la fin du cycle 4 (sortie du niveau 3ème) ou avoir entre 16 et 29 ans.

En contrat de professionnalisation :

Avoir entre 16 et 29 ans.

Statut :

Salarié-e d'une entreprise
Rémunération : cf verso

Durée de la formation : 3 ans -1960h

Alternance CFA/entreprise

1ère année : 595h

2ème année : 665h

3ème année : 700h

Durant ces 3 années, la personne en formation est salariée de l'entreprise.
La formation fait l'objet d'un contrat entre la personne en formation et son employeur.

Possibilité d'adapter la durée après un positionnement (1 an ou 2 ans).

Modalités d'accès : cf site internet

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours

Le contenu de la formation :

Répartition horaire : cf verso

Alternance d'enseignement général et professionnel

Création d'un chef d'œuvre

Méthodes et outils pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance basée sur le vécu

Interventions de professionnels du secteur

Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise

Modalités d'évaluation :

Des évaluations régulières /entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences

Enquêtes de satisfaction 2 fois par an

Modalités d'examen : 60% CCF ET 40% épreuves terminales

Le diplôme préparé : Le BAC

Diplôme de niveau 4 Diplôme d'état de l'enseignement professionnel délivré par le Ministère de l'Education

Les objectifs de la formation :

Acquérir les compétences nécessaires pour assurer les fonctions de vendeur-se, adjoint-e

Valider le diplôme.

Les débouchés :

Poursuite de formation

BTS , DUT....

Vie active :

Travailler en tant que salarié-e qualifié-e dans des entreprises du commerce.

Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter).

Financement par OPCO (nous contacter).

Tableaux de rémunération en fonction du contrat :

Rémunération en Contrat apprentissage	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1ere année	27%	43%	53%	100%
2eme année	39%	51%	61%	
3eme année	55%	67%	78%	

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau inférieur au BAC PRO	55%	70%	100% ou 85% rémunération conventionnelle
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	

Contenu de la formation

Répartition horaire :

Disciplines	Nombre d'heures total		3 ème année
	1 ^{er} année	2 ^{ème} année	
Français. Histoire Géographie. Education Civique	85	100	105
Mathématiques	43	47.5	50
Langues vivantes 1 et 2	110	114	120
Education artistique et arts appliqués	21	28.50	30
EPS	51	61	66
Gestion de l'alternance et accompagnement individualisé (activités interdisciplinaires - co intervention - intégrant notamment de la technologie, du français, des maths - sciences)	60	67	70
Enseignements professionnels organisés autour de situations de vente, connaissance du commerce, de la communication, de l'économie-droit, de l'informatique	204	206	214
Prévention santé environnement	21	23	25
Réalisation d'un chef d'oeuvre	x	18	20
Total	595	665	700

2020-2021

BTS PRODUCTION HORTICOLE Orientation agriculture biologique

(floriculture, pépinière, arboriculture fruitière, maraichage)

PAR VOIE SCOLAIRE, EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU EN FORMATION CONTINUE

Code diplôme : 3232111 RNCP : 15613

► Descriptif :

Le ou la titulaire du diplôme exerce son activité dans des contextes variés (plein air, sous abris, hors-sol) en prenant en compte le facteur environnemental et en mettant en œuvre des techniques de haut niveau. Il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de développement durable. Il accèdera à des postes de responsabilité et pourra envisager la reprise ou la création d'entreprise.

► Exemples d'activités visées :

- ◆ gérer la production d'une entreprise
- ◆ prendre des décisions
- ◆ être acteur dans des démarches qualités, avec des technologies respectueuses de l'environnement et de la santé du consommateur
- ◆ utiliser les nouvelles technologies pour les tâches techniques et de gestion
- ◆ encadrer des équipes
- ◆ être en contact permanent avec les entreprises et veiller sur l'évolution des systèmes de production (technicien conseil)

► Pour s'inscrire :

Sur le site Parcoursup, entretien de motivation et sur dossier, pour la formation continue sur entretien

► Conditions d'admission :

Etre titulaire d'un baccalauréat (quelle que soit la spécialité) ou équivalent.

Possibilité de formation en 1 an pour les titulaires d'un BTS ou d'un diplôme équivalent (niveau 5).

En apprentissage : avoir entre 16 et 29 ans.

En Contrat de professionnalisation : avoir entre 16 et 29 ans.

Dans les 2 cas, signature d'un contrat de travail dans les 3 mois qui suivent le début de la formation.

Voir les modalités de rémunération au verso.

En formation continue :

Selon les modalités de prise en charge (nous consulter).

► Modalités d'accès :

Voir site internet.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter).

► **Durée de la formation : 2 ans - 1400h**
En alternance (stages ou entreprise si contrat)

Chaque année : 700h de formation à la MFR soit 20 semaines et de 18 semaines (stagiaire) à 27 semaines (apprenti) en entreprise.

Possibilité d'adapter la durée de formation après un positionnement.

► Le contenu de la formation :

Répartition horaire : voir au verso / Alternance d'enseignement général et professionnel

► Méthodes et outils pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance basée sur le vécu / Interventions de professionnels du secteur / Visites terrain / Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise

► Modalités d'évaluation :

Des évaluations régulières / entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences /

Contrôle continu tout au long du parcours de formation

Enquêtes de satisfaction 2 fois par an

► **Modalités d'examen : 50 % CCF 50 % Epreuves Terminales**

► **Le diplôme préparé :** Le BTSA

Diplôme de niveau 5 « Production Horticole » délivré par le Ministère de l'Agriculture

► Les objectifs de la formation :

Former des professionnels compétents et qualifiés.

Développer le sens des responsabilités, de l'initiative et de la prise de décisions.

► Les débouchés :

Poursuite de formation :

Licence Pro, CS, autre...

Vie active : Chef d'entreprise horticole, salarié, chef de culture, technicien, technico-commercial.

► Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter).

Voie scolaire : voir nos tarifs site internet. Apprentissage et FC (nous consulter).

Tableaux de rémunération en fonction du contrat :

Rémunération en Contrat apprentissage*	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27% SMIC**	43% SMIC**	53% SMIC**	100% SMIC**
2ème année	39% SMIC**	51% SMIC**	61% SMIC**	
3ème année	55% SMIC**	67% SMIC**	78% SMIC**	

* Le taux de rémunération ne peut en aucun cas être inférieur, le cas échéant, au taux perçu par l'apprenti lors d'un précédent diplôme.

** Ou du minimum conventionnel de l'emploi occupé.

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	100% ou 85% rémunération conventionnelle

Contenu de la formation :

Répartition horaire :

Disciplines	Nombre total d'heures*	
	1 ^e année	2 ^e année
<u>Enseignements généraux</u>		
Expression, communication et économie générale	85	90
LV1 : Anglais	50	50
Education Physique et Sportive	40	40
Mathématiques et Informatique	90	10
<u>Enseignements professionnels</u>		
Gestion de l'alternance et accompagnement au projet personnel et professionnel	45	65
Modules professionnels :		
Pilotage de l'entreprise et filière	65	55
Fonctionnement des agrosystèmes et équipement	135	120
Expérimentation	0	40
Organisation du travail	15	50
Conduite de Production Horticole	140	145
<u>Module d'Initiative Locale (MIL)</u>	35	35
Total	700	700

* Le nombre d'heures de formation peut varier légèrement en fonction du calendrier (jours fériés...).

Année 2020-2021

LICENCE PROFESSIONNELLE ABCD

AGRICULTURE BIOLOGIQUE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE

Code NSF : 201 et 2012 RNCP : 29757 CPF : 284057

► **Descriptif :** Le ou la titulaire du diplôme exerce son activité avec une connaissance de l'environnement professionnel institutionnel et réglementaire de ce mode de production. Il diagnostique, conseille ou réalise un audit d'une entreprise. Il maîtrise les modalités du contrôle et de la certification. Il appréhende les spécificités de la distribution et de la commercialisation des produits biologiques. Il coordonne et anime des projets de développement en lien avec l'Agriculture Biologique.

► Exemples d'activités visées :

- ◆ Conseil / accompagnement technique et économique aux producteurs biologiques
- ◆ Organisation de la production en agriculture biologique, pour le domaine de la restauration notamment et autres débouchés.
- ◆ Mise en place du programme de développement de l'agriculture biologique dans le département
- ◆ Information aux porteurs de projets en agriculture biologique
- ◆ Animation de réunions, de journées d'informations, de sessions de formation
- ◆ Certification « Agriculture Biologique » des exploitations agricoles et contrôle régulier de leur cahier des charges Agriculture biologique

► **Durée de la formation : 1 an - 620h** En alternance (stage de formation continue ou contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)

620h de formation à la MFR soit 18 semaines et 21h de révisions (3 jours). De 16 à 32 semaines en entreprise selon le statut.

► Pour s'inscrire :

Informations et dossier de candidature sur
<https://www.licence-pro-abcd.fr/>

► Conditions d'admission :

- BTS agricole, agroalimentaire, environnement, commerce.
- L2 de Biologie ou de Sciences économiques, selon les acquis du candidat et son projet professionnel.
- DUT Biologie appliquée, option : agronomie, analyses biologiques et biochimiques, industrie agroalimentaire.
- Autres formations (minimum Bac +2), selon l'expérience et le projet professionnel du candidat.

En apprentissage :

Signature d'un contrat de travail dans les 3 mois qui suivent le début de la formation.

Voir les modalités de rémunération au verso.

En formation continue :

Selon les modalités de prise en charge (nous consulter).

► Modalités d'accès :

Voir site internet.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter).

► Le contenu de la formation :

Répartition horaire : voir au verso / Formation certifiée ISO 9001

► Méthodes et outils pédagogiques :

Formation conduite en partie en visio-conférence (120h) / Mode projet avec un fort ancrage professionnel (études de cas, visites d'entreprises, enseignements contextualisés, conseil de perfectionnement) / Temps forts (semaine d'immersion sur le terrain et de cohésion de la promo, voyage d'étude à l'étranger) / Accompagnement (référént de site, plateforme de remise à niveau proposée en pré-rentree, accompagnement à l'insertion, individualisation du parcours de formation)

► Modalités d'évaluation :

Epreuves écrites et orales individuelles / Epreuves écrites collectives tout au long de l'année / Production d'un mémoire et évaluation orale devant un jury d'examen fin juin, début juillet

► Le diplôme préparé : La Licence Professionnelle

Diplôme de niveau 6 du RNCP « Agriculture Biologique Conseil et Développement » délivré par l'Université Clermont Auvergne  et VetAgroSup 

► Les objectifs de la formation :

Former des cadres moyens polyvalents spécialistes des questions de l'AB (conseil, animation, développement, audit, certification).

► Les débouchés :

Conseiller d'entreprise, inspecteur pour le contrôle et la certification, animateur de filière bio, gérant d'entreprise TPE/PME (responsable de département ou d'unité).

► Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter).
Apprentissage et formation continue (nous consulter).

Tableaux de rémunération en fonction du contrat :

Rémunération en Contrat apprentissage*	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
2ème année**	51% SMIC***	61% SMIC***	100% SMIC***

* Le taux de rémunération ne peut en aucun cas être inférieur, le cas échéant, au taux perçu par l'apprenti lors d'un précédent diplôme.

** La licence équivaut à une 2^{ème} année de formation.

*** Ou du minimum conventionnel de l'emploi occupé.

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	100% ou 85% rémunération conventionnelle

Contenu de la formation :

Répartition horaire :

Unités d'enseignement	Nombre total d'heures*
UE1 : Bases scientifiques en production animales et végétales	94
UE2 : Outils de développement pour l'entreprise	55
UE3 : Diagnostic agro-environnemental en AB	56
UE4 : Approche systémique de l'entreprise	35
UE5 : Production en Agriculture Biologique	86
UE6 : Conversion en Agriculture Biologique	46
UE7 : Connaissance spécifique des filières de l'AB	58
UE8 : Métiers du secteur de l'AB	70
UE9 : Projet tuteuré	120
UE10 : Stage ou période en entreprise	(560)
Gestion de l'alternance	10
Sous-total	620
Révisions	21
TOTAL	641

* Le nombre d'heures de formation peut varier légèrement en fonction du calendrier (jours fériés...).

Année 2020-2021